



Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

# Plan d'activités 2024–2027

Le 31 décembre 2023



## BOARD OF DIRECTORS

---



Sanjay Dhebar,  
président  
du 30 novembre 2023  
au 30 janvier 2026



Martyn Beckett,  
vice- président  
du 6 mai 2022  
au 5 mai 2024



Yvonne Ruke Akpoveta  
du 30 novembre 2023  
au 29 novembre 2025



David Belous  
du 19 janvier 2023  
au 18 janvier 2026



Virginia Roth  
du 22 février 2024  
au 21 février 2026



Dr. Kyle Wilson  
du 18 juin 2022  
au 17 juin 2024



Alex Yuan  
du 8 février 2024  
au 7 février 2025



Dan Koenig

# Table des matières

Sommaire .....	6
Introduction .....	8
Mission .....	8
Mandat.....	8
Attentes énoncées dans la lettre d'instructions .....	9
Valeurs.....	9
Cadre de gouvernance .....	10
Orientation stratégique .....	12
Aperçu des programmes et activités actuels et futurs.....	13
Numérisation et modernisation.....	13
Tests adaptatifs par ordinateur en plusieurs étapes .....	13
Tests provinciaux de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année.....	14
Données du Questionnaire à l'intention de l'élève .....	14
Test de compétences en mathématiques (TCM) .....	15
Évaluations nationales et internationales.....	16
Recherche.....	16
Cadre de recherche .....	17
Normes statistiques de l'OQRE.....	17

Cadre de qualité des données de l'OQRE.....	17
Soutien à la recherche grâce aux données de l'OQRE .....	17
Soutien aux écoles et liaison .....	18
Technologie de l'information .....	18
Ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs .....	18
Ressources financières .....	18
Ressources humaines .....	18
Analyse de l'environnement.....	19
Facteurs externes .....	19
Perspectives internationales en matière d'évaluation .....	19
Perspectives nationales .....	21
Lutte contre les obstacles systémiques .....	24
Facteurs internes.....	25
Stratégie de dotation en personnel, ressources humaines et rémunération .....	25
Mesures et objectifs du rendement fondés sur les résultats et les extrants .....	28
Orientation stratégique 1 : Veiller à ce que les tests contribuent à l'amélioration du rendement des élèves et du système éducatif de l'Ontario. ....	28
Orientation stratégique 2 : Soutenir les partenaires dans l'utilisation des données de l'OQRE afin d'améliorer l'apprentissage des élèves. ....	30
Orientation stratégique 3 : Poursuivre les efforts de modernisation de l'Office dans les limites de son budget. ....	32
Budget prévisionnel (en millions de dollars) .....	34
Immobilisations.....	35

Technologie de l'information et Plan de prestation de services électroniques.....	35
Initiatives en partenariat avec des tiers .....	35
Plan de mise en œuvre .....	37
Administration des tests numériques .....	37
Plan de communication.....	38
Contexte .....	38
Stratégie.....	38
Canaux de communication .....	39
Identification, évaluation et stratégies d'atténuation des risques.....	39
Perturbation technique avant, pendant ou après une séance de test.....	40
Retards dans la diffusion des résultats publics ou des résultats individuels de l'élève .....	40
Répondre aux attentes du grand public ou des partenaires .....	41
Ressources humaines .....	41

## Sommaire

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est un organisme du gouvernement de l'Ontario, régi par un conseil d'administration, qui contribue à la qualité et à la responsabilité dans le système éducatif financé par les fonds publics de l'Ontario. L'OQRE élabore et administre des tests à grande échelle qui fournissent des renseignements objectifs et fiables afin de soutenir la réussite des élèves. Les données de l'OQRE donnent un aperçu de la mesure dans laquelle les élèves satisfont aux attentes d'apprentissage décrites dans *Le curriculum de l'Ontario* en lecture, en écriture et en mathématiques à des étapes clés de leur parcours scolaire. Ces données constituent un indicateur important de l'apprentissage des élèves qui s'ajoute aux connaissances disponibles sur le rendement des élèves de l'Ontario, et aident à planifier l'amélioration à l'échelle de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province.

En tant qu'organisme fondé sur des données probantes et sur la recherche, l'OQRE s'attache à donner à tous ses partenaires, y compris le personnel enseignant, les parents, tutrices et tuteurs, les responsables des politiques et le grand public, les perspectives et les renseignements dont ils ont besoin pour soutenir l'apprentissage des élèves et améliorer leurs résultats. Dans le cadre de son mandat, l'Office s'engage à lutter contre le racisme, à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion, et s'efforce sans cesse de perfectionner son programme de tests à grande échelle de haute qualité.

Le cadre relatif à la responsabilité de l'Office pour son programme allant de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année comprend des tests en ligne pour toutes et toutes et tous les élèves de la province en mathématiques et en littérature aux cycles primaire et moyen (administrés respectivement en 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année), en mathématiques pour les élèves de 9<sup>e</sup> année et en littérature pluridisciplinaire pour les élèves de 10<sup>e</sup> année. Les tests sont effectués en anglais et en français dans une variété de formats adaptés aux besoins d'apprentissage et d'accessibilité des élèves.

Ce plan d'activités définit l'orientation de l'Office pour l'exercice 2024-2027, conformément à l'orientation stratégique établie par son conseil d'administration. L'OQRE partage avec ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation le désir de moderniser les tests et les processus de l'Office. Au cours des trois prochaines années, l'Office sera guidé par l'orientation stratégique suivante, approuvée par le conseil d'administration de l'OQRE :

- Veiller à ce que les tests contribuent à l'amélioration du rendement des élèves et du système éducatif de l'Ontario;
- Soutenir les partenaires dans l'utilisation des données de l'OQRE afin d'améliorer l'apprentissage des élèves;
- Poursuivre les efforts de modernisation de l'Office dans les limites de son budget.

Ce faisant, l'Office continuera à perfectionner ses tests à grande échelle et à améliorer ses activités en matière de technologie de l'information et ses principales fonctions de gestion, notamment son approche relative à la communication des résultats, ainsi que

ses pratiques liées à la confidentialité et à la sécurité.

La vision de modernisation de l'OQRE lui permettra de remplir plus efficacement son mandat de contribution à la qualité et à la responsabilité en matière d'éducation pour toutes et tous les élèves de l'Ontario. Cette vision place les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année de l'Ontario au centre du programme de tests; elle exploite judicieusement la technologie et maximise l'utilisation des données afin d'éclairer la prise de décision, améliorant ainsi l'apprentissage et le rendement.

## Introduction

Mis sur pied en 1996, l'OQRE s'est distingué à titre d'organisme fournissant des services utiles aux Ontariennes et Ontariens en mesurant l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et en améliorant l'apprentissage des élèves.

## Mission

Travaillant de concert avec le milieu de l'éducation pour soutenir la réussite et le bien-être de toutes et toutes et tous les élèves, l'OQRE se consacre à l'amélioration de la qualité et de la responsabilité du système éducatif en Ontario.

## Mandat

Conformément au protocole d'entente de 2020 entre le ministère de l'Éducation et l'OQRE, les objets légaux suivants tiennent lieu de mandat à l'organisme :

- évaluer la qualité et l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire;
- élaborer des tests<sup>1</sup> et exiger ou entreprendre l'administration et la notation des tests des élèves des écoles élémentaires et secondaires;
- mettre au point des systèmes d'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire;
- rechercher et recueillir des informations sur l'évaluation du rendement scolaire;
- évaluer la responsabilité publique des conseils scolaires et recueillir des informations sur les stratégies visant à améliorer cette responsabilité;
  
- rendre compte au grand public et au ministre de l'Éducation des résultats des tests et, de façon générale, de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire et de la responsabilité publique des conseils scolaires;
- formuler des recommandations, dans ses rapports au grand public et au ministre de l'Éducation, sur toute question liée à la qualité ou à l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire ou à la responsabilité publique des conseils scolaires.

---

<sup>1</sup> Selon la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, le terme « test » désigne « toute méthode d'évaluation du rendement scolaire des élèves de l'élémentaire et du secondaire ». (« test ») 1996, ch. 11, art. 1; 1997, ch. 31, art. 148 (1); 2017, ch. 34, ann. 46, par. 12 (1), extrait de : <https://www.ontario.ca/laws/statute/96e11#:~:text=1.,in%20elementary%20and%20secondary%20schools>

## Attentes énoncées dans la lettre d'instructions

La lettre d'instructions reçue le 9 novembre 2023 de l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation, énonce comme suit l'instructions de l'OQRE pour 2024-2025 :

- « poursuivre la mise en œuvre des tests numérisés et adaptatifs pour les cycles primaire et moyen, du test numérisé de mathématiques de 9<sup>e</sup> année et du Test provincial de compétences linguistiques de l'Ontario d'une manière accessible;
- soutenir l'engagement du gouvernement à développer les habiletés fondamentales des élèves en fournissant des données issues des tests afin d'appuyer la planification des améliorations et la responsabilisation, y compris le système de communication des résultats qui permet aux conseils scolaires de visualiser et d'analyser les données de l'OQRE; et
- travailler en étroite collaboration avec le ministère et le Groupement I&TI des services à la collectivité pour gérer les risques liés à la technologie de l'information et aux systèmes, y compris ceux concernant la confidentialité, et remédier à ces risques. »<sup>2</sup>

L'orientation générale des activités de l'Office pour l'année à venir porte sur la compétitivité, la viabilité et la gestion des dépenses, en agissant dans les limites du budget tout en cherchant à générer des recettes et en se conformant aux directives relatives à la chaîne d'approvisionnement, aux immobilisations et à la rémunération; la transparence et la responsabilité en satisfaisant aux instructions du gouvernement, en répondant aux constats d'audit et en identifiant les habiletés appropriées pour un fonctionnement efficace du conseil; la gestion des risques; la gestion de l'effectif ou du travail qui optimise la prestation de services tout en faisant preuve de diligence dans la gestion du financement opérationnel et de la taille de l'effectif; la diversité et l'inclusion assurant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, diversifié et exempt de discrimination raciale; la collecte, le partage et l'utilisation de données permettant une meilleure communication des résultats et la prestation de services améliorés; la prestation numérique de services garantissant le respect des normes de service à la clientèle à l'échelle du gouvernement, tout en visant à fournir des services en toutes circonstances<sup>3</sup>.

## Valeurs

- L'OQRE accorde de l'importance à ce que toutes et tous les élèves aient la possibilité d'atteindre leur niveau de rendement le plus élevé.
- L'OQRE accorde de l'importance à son rôle au service des membres du personnel enseignant, des parents, tutrices et tuteurs, des élèves, du gouvernement et du grand public pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe.

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2023, Lettre d'instructions de l'OQRE.

<sup>3</sup> Ibid.

- L'OQRE accorde de l'importance aux données crédibles qui guident l'exercice professionnel et attirent l'attention sur les mesures aidant les élèves à réussir.
- L'OQRE accorde de l'importance à la recherche qui éclaire les tests à grande échelle et les pratiques en salle de classe.
- L'OQRE accorde de l'importance au dévouement et aux compétences spécialisées des membres du personnel enseignant de l'Ontario, à leur implication dans tous les aspects du processus de test et aux effets positifs de leur travail sur les résultats des élèves.
- L'OQRE accorde de l'importance à la prestation de ses programmes et services de qualité équivalente en français et en anglais.

## Cadre de gouvernance

L'OQRE est régi par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Comme énoncé dans la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, de sept à neuf membres peuvent être nommés au conseil d'administration pour une période déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'OQRE a été créé pour mesurer l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et pour offrir des programmes de tests qui fournissent des renseignements objectifs et fidèles sur le rendement des élèves.

Le conseil d'administration de l'OQRE rend compte, par l'intermédiaire de sa présidente ou de son président, à la ou au ministre de l'Éducation. Il lui incombe d'établir l'orientation stratégique de l'Office et de définir les buts et objectifs associés conformément à son mandat, tel que défini par la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente de 2020 ainsi que les politiques et les directives établies par la ou le ministre de l'Éducation et le Conseil de gestion du gouvernement.

Le conseil d'administration veille à ce que l'Office rende des comptes à la population de l'Ontario en maintenant son indépendance par rapport au gouvernement provincial, en établissant une orientation stratégique en vue de remplir son mandat, en fixant des priorités pour atteindre l'excellence dans la prestation du programme de tests à grande échelle de l'Ontario, et en communiquant avec le grand public et le milieu de l'éducation.

La présidente ou le président du conseil d'administration doit rendre des comptes à la ou au ministre. Elle ou il assure la direction de l'Office en tenant la ou le ministre informé(e); en déposant, au nom du conseil d'administration, le plan d'activités ainsi que le rapport annuel et en assumant les rôles et les responsabilités qui lui sont assignés selon les directives du Conseil de gestion du gouvernement, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente ainsi que les politiques de gouvernance du conseil d'administration. La présidente ou le président veille également à l'intégrité des processus du conseil d'administration, représente le conseil devant des tiers et, conformément à la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario* (LFPO), est responsable de l'éthique de l'OQRE pour toutes les

personnes nommées.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement et exerce ses activités conformément à la *Loi sur l'OQRE*, à ses règlements administratifs, au protocole d'entente et à la LFPO. Le comité de la vérification et des finances soutient le conseil d'administration et s'assure que l'OQRE exerce une diligence raisonnable dans le maintien d'un cadre de contrôle financier efficace. Le comité de la gouvernance et des nominations est responsable de la révision des politiques de gouvernance sur un cycle de trois ans, d'assurer la conformité avec les politiques de gouvernance, de superviser les plans de développement professionnel des membres du conseil d'administration et de contribuer au processus de nomination des nouveaux membres au conseil d'administration. Le comité d'analyse, de diffusion des résultats et des communications identifie les priorités en matière d'analyse, de diffusion des résultats et de communications, puis élabore des politiques connexes soumises à l'approbation du conseil d'administration afin de faire progresser l'orientation stratégique et de guider le personnel dans sa mise en œuvre.

Le lien entre le conseil d'administration et les activités de l'OQRE se fait par l'intermédiaire de la directrice générale ou du directeur général. Cette personne est responsable devant le conseil d'administration de la supervision de la gestion des activités et du personnel et aussi d'assumer les rôles et responsabilités assignés par le conseil d'administration, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente et les directives de l'Office énoncées par le Conseil de gestion du gouvernement. En vertu de la LFPO, la directrice générale ou le directeur général est responsable de l'éthique pour tout le personnel.

Les membres du personnel de l'Office relèvent de la directrice générale ou du directeur général et assument les rôles et responsabilités qui leur sont assignés par la direction et qui sont décrits dans les plans d'activités et de rendement préparés annuellement.

## Orientation stratégique

Tout comme ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation, l'OQRE souhaite continuer à moderniser ses tests et ses processus. Au cours du cycle d'activités de trois ans couvert par le présent plan, l'Office sera guidé par l'orientation stratégique suivante, établie par son conseil d'administration :

- Orientation stratégique 1 : Veiller à ce que les tests contribuent à l'amélioration du rendement des élèves et du système éducatif de l'Ontario.
- Orientation stratégique 2 : Soutenir les partenaires dans l'utilisation des données de l'OQRE afin d'améliorer l'apprentissage des élèves.
- Orientation stratégique 3 : Poursuivre les efforts de modernisation de l'Office dans les limites de son budget.

Orientation stratégique 1	Orientation stratégique 2	Orientation stratégique 3
<p><i>Buts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les tests soient menés de manière efficace et efficiente afin de maximiser l'engagement des élèves et les bénéfices qu'ils en retirent.</li> <li>• Continuer à améliorer les tests et l'analyse des résultats afin de refléter l'identité des élèves de l'Ontario.</li> <li>• S'appuyer sur l'avis des élèves pour garantir la pertinence et l'efficacité des tests.</li> <li>• Analyser les meilleures pratiques en matière de tests à grande échelle au niveau national et international afin d'améliorer le rendement des élèves.</li> </ul>	<p><i>Buts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter davantage les membres du système éducatif à comprendre comment l'utilisation productive des données et des résultats de l'OQRE peut améliorer les pratiques d'enseignement en classe et l'apprentissage des élèves.</li> <li>• Soutenir les parties intéressées dans l'analyse et l'intégration des données de l'OQRE avec d'autres données qui se concentrent sur les interventions destinées à améliorer l'apprentissage et le bien-être des élèves.</li> <li>• Sensibiliser le grand public à l'objectif des données de l'OQRE et à leur utilisation par les conseils scolaires et les écoles ou les membres du personnel enseignant en vue d'instaurer un contexte propice à des niveaux élevés de rendement et de bien-être pour les élèves.</li> </ul>	<p><i>Buts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmoniser l'allocation des ressources pour maximiser l'impact de la modernisation de l'Office.</li> <li>• Poursuivre la mise au point d'analyses de données visant à soutenir les améliorations des conseils scolaires et du système éducatif provincial.</li> <li>• Continuer à favoriser une culture organisationnelle inclusive par le biais de la formation professionnelle authentique et continue et de l'engagement des membres du personnel.</li> </ul>

## Aperçu des programmes et activités actuels et futurs

### Numérisation et modernisation

Le programme de tests modernisé de l'OQRE permet de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins de la province quant à la qualité et à la responsabilité en éducation. L'OQRE vise l'amélioration continue dans son cheminement afin de soutenir les résultats positifs des élèves dans un monde numérique en constante évolution. L'objectif de l'Office est de donner à toutes et tous les élèves prenant part à ses tests la possibilité de démontrer leur pleine compréhension du programme-cadre. À partir des résultats de ses tests, l'OQRE recueille des renseignements et des données qui permettent d'évaluer le rendement du système éducatif public de l'Ontario.

L'Office vise à fournir des renseignements fondés sur des preuves concernant l'apprentissage des élèves en Ontario afin de faciliter leur amélioration et réussite. La modernisation à l'OQRE est une initiative pluriannuelle à multiples facettes qui porte sur cinq domaines distincts :

- les tests à grande échelle;
- la communication des résultats;
- la recherche;
- l'engagement auprès des Ontariennes et Ontariens;
- le respect de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en éducation.

En partenariat avec le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires, l'OQRE maximisera l'utilité des renseignements fournis par les tests à grande échelle. L'OQRE continuera à partager ses données, à produire des recherches fondées sur celles-ci et à publier des aperçus et des rapports interactifs qui sont essentiels à la progression du milieu de l'éducation. L'enseignement et l'apprentissage dans les salles de classe s'appuient de plus en plus sur des outils numériques. Pour tenir compte de ces réalités, l'OQRE a numérisé le programme de tests à grande échelle de l'Ontario. Les tests adaptatifs par ordinateur occupent une place importante dans les tests modernisés de l'OQRE et constituent un outil utile pour répondre aux besoins des élèves au fur et à mesure qu'ils progressent dans leur apprentissage.

### Tests adaptatifs par ordinateur en plusieurs étapes

Les tests adaptatifs par ordinateur en plusieurs étapes (msCAT) sont une forme de tests informatiques qui s'adaptent au niveau de compétence de l'élève en fonction de son rendement quant à un ensemble d'items (appelé « module »). Ces tests présentent de

nombreux avantages pour les élèves, les parents, tutrices et tuteurs, ainsi que pour le personnel enseignant. Ils s'adaptent notamment aux compétences de l'élève et permettent de mesurer efficacement son rendement. L'administration des tests adaptatifs par ordinateur en plusieurs étapes s'effectue dans un environnement numérique qui offre une certaine souplesse dans la programmation tout en maintenant la sécurité et en fournissant des résultats automatisés, permettant ainsi un retour d'information détaillé et en temps voulu.

### Tests provinciaux de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

La transition vers le format numérique des tests de l'Office s'est faite en 2021. Le programme actuel de tests de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année est présenté dans le tableau suivant :

Test	Année d'études	Matières
Cycle primaire	3 <sup>e</sup> année	Lecture, écriture, mathématiques
Cycle moyen	6 <sup>e</sup> année	Lecture, écriture, mathématiques
9 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	Mathématiques
TPCL	10 <sup>e</sup> année	Littérature

La totalité des élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année ainsi que les élèves ne graduant pas encore, y compris ceux qui apprennent à distance, doivent également s'efforcer de satisfaire à l'exigence liée à la littérature pour l'obtention du diplôme en participant au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) ou en suivant le cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO).

### Données du Questionnaire à l'intention de l'élève

Les Questionnaires à l'intention des élèves de l'OQRE permettent de recueillir des renseignements précieux sur des aspects de l'apprentissage et du rendement des élèves. L'Office poursuivra sa collecte de données sur les attitudes des élèves à l'égard des mathématiques et de la littérature, ainsi que sur leur perception de l'environnement dans lequel ils apprennent. Ces données contextuelles peuvent être utilisées pour identifier les tendances et orienter la prise de décision dans l'amélioration de l'éducation à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province.

## Test de compétences en mathématiques (TCM)

Le 28 novembre 2023, la Cour d'appel de l'Ontario (« ONCA ») a infirmé une décision de la Cour divisionnaire selon laquelle le test de compétence en mathématiques de l'Ontario (« TCM ») était constitutionnel et non contraire à l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés (« la Charte »). En conséquence de cette décision, les deux règlements régissant le TCM (Règlement 271/19, *Compétence en mathématiques*, en vertu de la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, et Règlement 272/19, *Objets de l'Office*, en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en matière d'éducation*, 1996) sont de nouveau en vigueur.

Les règlements décrivent les deux principales composantes du test :

- la composante « programme-cadre de mathématiques » qui évalue les connaissances des personnes qui font le test sur le contenu des mathématiques basée sur *Le curriculum de l'Ontario* (de la 3<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année), qui constituera 70 % du test.
- la composante « pédagogie » qui mesure les éléments pédagogiques reflétés dans les politiques du ministère de l'Éducation (p. ex. *Faire croître le succès*), qui constituera les 30 % du test.

Le test a été conçu sous la forme d'une évaluation informatisée avec des questions à choix multiples. Les personnes qui font le test doivent atteindre un score minimum de 70 % aux deux composantes du test pour réussir. Les futures administrations du TCM répondront aux changements dans le secteur de l'éducation et seront déterminées en partenariat avec le ministère de l'Éducation, avec les conseils de l'Ordre et des facultés d'éducation.

L'OQRE travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation et ses autres partenaires sur les exigences liées à la mise en œuvre du TCM rétabli.

## Évaluations nationales et internationales

L'OQRE administre quatre évaluations nationales et internationales à grande échelle au nom du gouvernement de l'Ontario tous les trois à cinq ans : Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Au cours du cycle d'activités 2024-2027, l'OQRE soutiendra la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales telles que déterminées par le ministère de l'Éducation.

Évaluation	Organisation partenaire	Âge approximatif / Année d'études	Matières
<b>TEIMS</b>	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire	4 <sup>e</sup> année et 8 <sup>e</sup> année	Mathématiques, sciences
<b>PIRLS</b>	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire	4 <sup>e</sup> année	Lecture
<b>PPCE</b>	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)	8 <sup>e</sup> année	Lecture, mathématiques, sciences
<b>PISA</b>	Organisation de coopération et de développement économiques	15 ans	Lecture, mathématiques, sciences

## Recherche

Le quatrième objet de la *Loi de 1996 sur l'OQRE* fait de la recherche et de la collecte de renseignements sur l'évaluation du rendement scolaire l'un des piliers de l'Office. L'OQRE reconnaît la nécessité de continuer à mettre l'accent sur la recherche pour soutenir le rendement scolaire des élèves afin d'améliorer leurs résultats d'apprentissage à l'échelle de l'individu, de la classe, de l'école et du système. À l'OQRE, nous pensons que les discussions sur la qualité de l'éducation doivent être éclairées par des données probantes et fondées sur la recherche. Tourné vers l'avenir, l'OQRE continuera à développer son programme de tests numériques de concert avec ses parties prenantes de toute la province. L'Office poursuivra aussi l'adaptation et l'amélioration de ses modèles de communication des résultats afin que le secteur de l'éducation dispose en temps opportun de renseignements utiles fondés sur les données de l'Office.

## Cadre de recherche

L'OQRE a établi le [cadre de recherche #Données](#), dont l'objectif est de s'assurer que les données sur les élèves de l'OQRE sont utilisées pour améliorer leur apprentissage. Dans cette optique, l'OQRE accueille les propositions de recherche qui mettent à profit ses données ou les projets de collaboration avec l'Office visant à améliorer le rendement des élèves (voir [#Données 2.0 : Priorités et approches de recherche](#)).

## Normes statistiques de l'OQRE

L'OQRE s'aligne sur Statistique Canada en reconnaissant les normes statistiques comme un ensemble de règles qui décrivent comment les données sont recueillies et comment les statistiques et les résultats sont produits et partagés. Les normes statistiques de l'OQRE sont utilisées pour fournir un aperçu des données sur des sujets précis et sur les expériences d'apprentissage de groupes d'élèves. Ces normes assurent également l'uniformité de la qualité des données au fil du temps.

## Cadre de qualité des données de l'OQRE

[Le cadre de l'OQRE pour la qualité des données](#) apporte une rigueur systématique et méthodologique aux processus de validation de la qualité des données de l'Office. Les processus de qualité des données de l'OQRE utilisent des lignes directrices, des règles administratives, des méthodologies et des protocoles clairement définis pour s'assurer que la qualité des données est maintenue à toutes les étapes, y compris pour la collecte, le traitement et l'analyse des données éducatives, ainsi que pour la communication et le partage des résultats.

## Soutien à la recherche grâce aux données de l'OQRE

L'OQRE reconnaît l'importance des partenariats afin de remplir son mandat de recherche. À l'heure actuelle, l'OQRE compte parmi ses partenaires de recherche *l'Offord Centre for Child Studies* de l'Université McMaster, *l'Ontario Institute for Studies in Education (OISE)*, *Unity Health Toronto* et *The Hospital for Sick Children*. Nos projets de recherche communs portent notamment sur l'examen du parcours d'apprentissage des élèves de l'Ontario afin de « comprendre les trajectoires d'apprentissage et de bien-être des élèves, de la petite enfance à l'adolescence » et sur l'étude des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les résultats des élèves.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> *l'Offord Centre for Child Studies* de l'Université McMaster, 2022, « Offord Centre and EQAO collaborating to understand student trajectories », extrait de : <https://edi.offordcentre.com/?s=EQAO>

## Soutien aux écoles et liaison

L'équipe de soutien aux écoles et liaison de l'OQRE travaille en collaboration avec les conseils scolaires, les membres du personnel enseignant, les candidates et candidats à l'enseignement, les directions d'école qualifiées, les groupes d'élèves et les parents, tutrices et tuteurs, pour soutenir l'utilisation des données, des recherches et de la plateforme de test en ligne de l'OQRE. Au cours de la prochaine année, cette équipe continuera à offrir des webinaires visant à aider les conseils scolaires et les écoles à utiliser les données et les ressources de l'OQRE (par exemple, une formation pour le personnel de la technologie de l'information dans les conseils scolaires afin de connaître l'état de préparation du réseau pour la plateforme de test en ligne, et pour les directions d'école et les consultants ou consultantes en vue de tirer parti de l'outil de production de rapports de l'OQRE à des fins de planification de l'amélioration des écoles et des conseils scolaires).

## Technologie de l'information

En collaboration avec le Groupement de l'information et de la technologie de l'information (I&TI) pour les services à la collectivité (GSC) et les Services de la technologie de l'information (STI), l'Office continuera d'examiner et d'optimiser ses activités d'information et de technologie de l'information au Centre de données de Guelph.

## Ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs

### Ressources financières

L'optimisation continue des tests de l'OQRE, le renforcement de son écosystème I&TI, l'engagement auprès des Ontariennes et Ontariens et l'exploitation améliorée de ses données sont quelques-uns des objectifs qui ont été planifiés en fonction du niveau actuel de financement reçu du gouvernement.

### Ressources humaines

Les nouvelles technologies liées aux tests de l'OQRE et les exigences inhérentes à un monde en évolution rapide exercent une pression sur les ensembles de compétences nécessaires pour remplir les obligations de l'Office en vertu des nouvelles orientations stratégiques. Celui-ci poursuivra l'évaluation de ses besoins en personnel et à planifier, en conséquence, afin de s'assurer que ses ressources humaines lui permettent d'atteindre avec succès ses objectifs de modernisation.

## Analyse de l'environnement

Alors que l'enseignement en personne a repris dans les pays ayant connu le point culminant de la pandémie de COVID-19, l'accent est désormais mis sur la prise en compte des effets de la pandémie sur les élèves. Sur le plan des tests à grande échelle, les juridictions sont également passées de plus en plus à des modes numériques normalisés d'évaluation des élèves, associés à des méthodes de notation qui garantissent que l'expérience d'apprentissage individuelle de l'élève est aussi prise en compte.

### Facteurs externes

#### Perspectives internationales en matière d'évaluation

Les exemples suivants donnent un aperçu des systèmes éducatifs et des pratiques d'évaluation numérique dans certaines juridictions du monde.

#### *Irlande*

Le ministère irlandais de l'éducation détermine, en collaboration avec le *National Council for Curriculum and Assessment (NCCA)*, le programme-cadre des écoles primaires et « post-primaires » (secondaires).<sup>5</sup> L'école post-primaire se divise en deux phases : le cycle junior (de 12 à 15 ans) et le cycle sénior (de 16 à 18 ans). Les écoles primaires sont tenues d'administrer des tests standardisés de lecture en anglais, de lecture en irlandais (pour les écoles de langue irlandaise) et de mathématiques.<sup>6</sup> L'établissement du profil de rendement du cycle junior a lieu au terme du cycle. En ce qui concerne les élèves du cycle sénior, ils peuvent choisir, au cours de leurs deux dernières années, de suivre l'un des trois programmes suivants, « chacun aboutissant à un examen d'État : *Established Leaving Certificate*, *Leaving Certificate Vocational Programme* ou *Leaving Certificate Applied* ». <sup>7</sup> Le NCCA élabore des lignes directrices à l'intention des écoles sur la manière d'évaluer leurs élèves et met au point des tests standardisés destinés aux niveaux primaire et post-primaire, sur papier et en ligne.<sup>8</sup> Le NCCA mène également des recherches sur les activités d'apprentissage et d'enseignement. En octobre 2023, il a lancé le nouveau *Primary Mathematics Curriculum* (programme-cadre de mathématiques pour l'enseignement

---

<sup>5</sup> Citizens Information, Government of Ireland, 2023, « Curriculum in primary schools », extrait de : <https://www.citizensinformation.ie/en/education/primary-and-post-primary-education/going-to-primary-school/primary-school-curriculum/>

<sup>6</sup> National Council for Curriculum and Assessment (NCCA), 2023, « Primary standardised testing », extrait de : [https://ncca.ie/media/5355/primary\\_standardised\\_testing.pdf](https://ncca.ie/media/5355/primary_standardised_testing.pdf)

<sup>7</sup> Citizens Information, Government of Ireland, 2023, « Overview of the Irish Education System », extrait de : <https://www.citizensinformation.ie/en/education/the-irish-education-system/overview-of-the-irish-education-system/>

<sup>8</sup> Irish Department of Education, 2023, « Standardised testing 2023 », extrait de : <https://www.gov.ie/en/circular/bd6d8-standardised-testing-2023/>

primaire).

### *Danemark*

Au Danemark, l'enseignement est structuré selon le continuum suivant : enseignement primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur et enseignement supérieur. À cela s'ajoute un système d'éducation des adultes et de formation continue. L'enseignement est dispensé en danois aux élèves. Toutefois, l'anglais est une matière obligatoire, en particulier dans l'enseignement secondaire supérieur.<sup>9</sup> Quant à l'élaboration des programmes-cadres, « le ministère de l'Enfance et de l'Éducation est chargé de mettre en place la structure des programmes-cadres au niveau du primaire et du secondaire. Cependant, ce sont les enseignantes et enseignants eux-mêmes, en concertation avec leurs élèves, qui finalisent le contenu des cours. »<sup>10</sup> Pour faciliter l'identification des besoins d'apprentissage de l'élève, le système éducatif danois dispose d'une série d'évaluations obligatoires, dont un test de dépistage des difficultés de lecture en première année (obligatoire à partir de 2025-2026); un test de dépistage des risques de dyslexie en première année; une évaluation linguistique en maternelle (obligatoire à partir de 2024-2025); un test de dépistage des élèves à haut potentiel en première année (obligatoire à partir de 2024-2025); « *Meddelelsesbog* – un outil de dialogue obligatoire pour la transmission de messages entre l'école, les parents et les élèves, ainsi que de dialogue sur les progrès entre les écoles et les municipalités », en plus de tests nationaux.<sup>11</sup> Les tests nationaux devraient entrer en vigueur pour les cycles primaire et secondaire en 2026-2027. Les tests nationaux temporaires suivants sont en place de 2022-2023 à 2026-2027 : « Test de danois (performance en littérature) en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et Test de mathématiques en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année ». <sup>12</sup>

### *État de New York (États-Unis)*

Le *New York Board of Regents* supervise toutes les « activités éducatives de l'État, présidant l'Université de New York et le département de l'Éducation de l'État de New York ». <sup>13</sup> L'*Office of State Assessment* coordonne, élabore et met en œuvre le programme de tests de l'État de New York. Les tests visent à évaluer les connaissances et les habiletés des élèves, conformément aux normes d'apprentissage de l'État, ainsi que la manière dont les écoles et les districts atteignent les objectifs fixés par l'État dans

---

<sup>9</sup> Ministry of Higher Education and Science of Denmark, 2023, « The Danish education system: general organization and administration », extrait de : <https://ufm.dk/en/education/the-danish-education-system/general-organisation-and-administration>

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Ministry of Higher Education and Science of Denmark, 2023, « Test, Evaluation and Development of Education », extrait de : <https://eng.uvm.dk/primary-and-lower-secondary-education/the-folkeskole/test--evaluation-and-development-of-education>

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> New York State Education Department, 2023, « Board of Regents », extrait de : <https://www.regents.nysed.gov/>

le cadre de son système de responsabilité et de sa législation.<sup>14</sup> Les tests sont numériques et permettent d'évaluer les apprentissages en anglais, en anglais langue seconde, en mathématiques et, depuis 2019, en histoire globale et en géographie.<sup>15</sup> En juin 2022, les tests sur ordinateur (CBT) à l'échelle de l'État ont été instaurés « pour les tests d'anglais (ELA) et de mathématiques de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année, ainsi que pour les tests de sciences de niveau élémentaire (5<sup>e</sup> année) et de niveau intermédiaire (8<sup>e</sup> année). À compter du printemps 2024, toutes et tous les élèves de 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année devront passer les tests d'ELA, de mathématiques et de sciences sur ordinateur (CBT) ». <sup>16</sup>

## Perspectives nationales

### *Alberta*

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les tests de littératie et de numératie sont devenus obligatoires à l'échelle de la province pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année (suivis par les tests également obligatoires pour les élèves de 1<sup>re</sup> année, qui se sont déroulés en janvier 2023). Les autorités scolaires albertaines « doivent administrer des tests de dépistage en littératie et en numératie choisis dans une liste approuvée figurant sur le site *New.LearnAlberta.ca* ». <sup>17</sup> En outre, en septembre 2023, le gouvernement a lancé le Curriculum de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année de l'Alberta, pour les matières suivantes : français langue première et littérature; français immersion et littérature; sciences; *English language arts and literature*; mathématiques; éducation physique et bien-être. <sup>18</sup> Le gouvernement de l'Alberta a par ailleurs mis en place la plateforme [New.LearnAlberta](https://www.learnalberta.ca) en complément de la plateforme [LearnAlberta.ca](https://www.learnalberta.ca) (qui héberge les programmes d'études albertains conçus avant 2021). La nouvelle plateforme fournit des renseignements et des ressources destinés aux parents, tuteurs et tutrices, ainsi qu'aux conseils scolaires, aux directions d'écoles et aux enseignantes et enseignants du nouveau curriculum de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Cet ensemble virtuel de ressources comprend un pôle d'apprentissage destiné aux élèves, un pôle axé sur la mise en œuvre du curriculum, un pôle de tutorat en ligne et d'autres ressources liées au nouveau curriculum.

---

<sup>14</sup> New York State Education Department, 2023, « NYSED test development process », extrait de : <https://www.nysed.gov/state-assessment/nysed-test-development-process>

<sup>15</sup> New York State Education Department, 2023, « Timeline of New York State assessments », extrait de : <https://www.nysed.gov/state-assessment/timeline-new-york-state-assessments>

<sup>16</sup> New York State, 2023, « 2023–24 Elementary- and intermediate-level testing schedule », extrait de : <https://www.nysed.gov/sites/default/files/programs/state-assessment/ei-test-schedule-2024.pdf>

<sup>17</sup> Gouvernement de l'Alberta, 2023, « Early years assessments—overview », extrait de : <https://www.alberta.ca/early-years-assessments#:~:text=In%202022%2F23%20literacy%20and,on%20New.LearnAlberta.ca>.

<sup>18</sup> Gouvernement de l'Alberta, 2023, « Welcome to new LearnAlberta », extrait de : <https://curriculum.learnalberta.ca/home/en>

## *Colombie-Britannique*

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis à disposition la Politique de communication des résultats des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année ([K-12 Student Reporting Policy](#)). Elle fournit des orientations sur les exigences relatives à la communication des résultats des élèves, afin d'assurer une communication claire et concise à la fois des rendements et des lacunes en matière d'apprentissage. De plus, la politique « exige que les élèves procèdent à une auto-évaluation de leurs compétences de base et se fixent des objectifs dans le cadre du processus de communication des résultats ». <sup>19</sup> Cette politique considère l'apprentissage comme un continuum plutôt que comme un élément de qualité à évaluer à la fin d'un trimestre ou d'un cycle, et elle est le fruit d'une vaste consultation avec divers partenaires du milieu éducatif. La politique requiert l'utilisation de l'échelle provinciale des compétences pour les élèves de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année, laquelle fournit un moyen de noter les progrès de l'élève en fonction des résultats de l'apprentissage. En ce qui a trait aux élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, la politique prévoit la notation par lettres et par pourcentages afin de mesurer les progrès accomplis. Dans le cas des élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, « une mise à jour de l'état d'obtention du diplôme de fin d'études est requise dans le Bilan des apprentissages de fin d'année ». <sup>20</sup>

En ce qui concerne spécifiquement les tests standardisés, le Test de compétences de base (*Foundation Skills Assessment – FSA*) est le programme de la Colombie-Britannique visant à évaluer les acquis en littératie et numératie des élèves de 4<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup> année. En 2023-2024, le FSA a été administré du 2 octobre au 10 novembre 2023, la date limite pour les activités de notation étant fixée au 24 novembre 2023. <sup>21</sup> Les exigences de la Colombie-Britannique quant à l'obtention du diplôme de fin d'études consistent en un test de numératie en 10<sup>e</sup> année (instauré en 2018), et en un test de littératie en 10<sup>e</sup> et en 12<sup>e</sup> année (instaurés respectivement en 2019-2020 et en 2021-2022). <sup>22</sup>

## *Terre-Neuve-et-Labrador*

En octobre 2023, le département de l'éducation du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a lancé les Lignes directrices pour l'évaluation globale ([Guidelines for Comprehensive Assessment](#)), qui décrivent une « approche d'évaluation multiméthode faisant appel à des membres du personnel enseignant dotés d'une formation spécialisée en matière d'évaluation, qui recueillent et

---

<sup>19</sup> Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2023, « K-12 Student Reporting Policy », extrait de : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/legislation-policy/public-schools/student-reporting>

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2023, « Foundation Skills Assessment (FSA) », extrait de : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/program-management/assessment/foundation-skills-assessment>

<sup>22</sup> Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2023, « Graduation assessments », extrait de : <https://curriculum.gov.bc.ca/provincial/assessment>

analysent des données sur les élèves en fonction de leur profil d'apprentissage ». <sup>23</sup> Une évaluation complète comporte des entretiens avec les élèves, les parents, tutrices et tuteurs, et le personnel enseignant; l'évaluation des élèves dans divers contextes scolaires ainsi qu'une évaluation formelle ou informelle de différentes variables, dont les capacités cognitives, la parole et le langage, le rendement, le développement socio-affectif et le comportement. <sup>24</sup> Les lignes directrices fournissent aussi des orientations spécifiques quant à la conception et à la communication des résultats des tests standardisés.

### *Perspectives de l'Ontario*

En août 2023, le gouvernement de l'Ontario a lancé le Plan d'action pour le rendement en mathématiques (*Math Achievement Action Plan*). S'appuyant sur les données de l'OQRE et sur le Cadre d'action en mathématiques (*Taking Action in Mathematics Framework*), les partenaires du milieu éducatif donneront suite aux priorités suivantes :

- Action prioritaire 1 : Garantir la fidélité de la mise en œuvre du programme-cadre, y compris l'utilisation intentionnelle de stratégies éprouvées destinées à soutenir le rendement dans les cours théoriques de mathématiques.
- Action prioritaire 2 : S'engager dans un apprentissage continu des connaissances mathématiques nécessaires à l'enseignement.
- Action prioritaire 3 : Apprendre à connaître les apprenantes et apprenants en mathématiques, et veiller à ce que les tâches, les interventions et les formes de soutien en mathématiques soient pertinentes et adaptées.

Toujours à l'été 2023, le gouvernement de l'Ontario a publié de nouveaux programmes-cadres de langue et de français pour l'élémentaire, soit *Le curriculum de l'Ontario, de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année, Langue (2023)* et *Le curriculum de l'Ontario, de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année, Français (2023)*, ainsi que de nouveaux cours d'anglais (ENL1W) et de français (FRL1W) décloisonnés pour la 9<sup>e</sup> année. Ces nouveaux programmes-cadres et cours comprennent de nouveaux domaines d'apprentissage, notamment en mettant l'accent sur les connaissances et les habiletés fondamentales, les compétences transférables, la littératie en médias numériques, les applications, les liens et les contributions de voix, d'expériences et de perspectives diverses, y compris celles des membres des Premières nations, des Métis et des Inuits. En outre, le programme-cadre révisé d'études sociales de 6<sup>e</sup> année, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation continue du curriculum de l'Ontario, a été mis en œuvre en septembre 2023.

Septembre 2023 a également marqué la deuxième année de communication par l'OQRE des résultats de ses tests provinciaux numérisés et modernisés. Les tests ont été mis à la disposition des écoles et des conseils scolaires de tout l'Ontario. Le rendement en mathématiques tend à augmenter à tous les niveaux scolaires en anglais et en français, notamment de deux à cinq points de

---

<sup>23</sup> Department of Education, Government of Newfoundland and Labrador, 2023, « Guidelines for comprehensive assessment ».

<sup>24</sup> Ibid.

pourcentage en mathématiques de 6<sup>e</sup> année et de 9<sup>e</sup> année. Parallèlement, le rendement en littératie est stable ou a augmenté à tous les niveaux scolaires, y compris dans le cas du TPCL chez les élèves de 10<sup>e</sup> année admissibles pour la première fois. Les résultats de l'OQRE, semblables à ceux des autres instances canadiennes, font état d'une stabilité et de gains modérés, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les élèves sont de retour en classe sans perturbation et par les formes de soutien ciblées visant l'amélioration des compétences en littératie et en mathématiques.

Toujours en septembre 2023, le gouvernement de l'Ontario a fait part d'une initiative ayant pour but de soutenir l'apprentissage au sein des communautés autochtones du nord de l'Ontario. Grâce au programme Connexions Nord (*Connected North*), les communautés autochtones auront accès à distance à des expériences d'apprentissage qui ne sont pas disponibles au sein même de leurs communautés. Le programme Connexions Nord « devrait permettre d'offrir au moins 1 100 séances d'apprentissage à 55 écoles de l'Ontario ».<sup>25</sup> Les séances devraient proposer « des visites virtuelles de musées et d'aquariums pour enrichir l'apprentissage; des rencontres avec des modèles autochtones partageant leur culture, leur apprentissage et leur parcours professionnel afin de susciter l'espoir et la fierté; [et] des ateliers d'experts dans les domaines des STIM, des arts et des langues pour renforcer l'apprentissage des programmes-cadres ».<sup>26</sup>

Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario « met en place un apprentissage obligatoire nouveau et élargi portant sur l'Holocauste dans le cadre du cours d'histoire obligatoire de 10<sup>e</sup> année, auquel s'ajoutent des partenariats communautaires destinés à fournir des ressources aux élèves et à former le personnel enseignant afin d'élargir l'apprentissage des valeurs canadiennes fondamentales, y compris l'importance de protéger la démocratie contre les idéologies extrêmes et néfastes ».<sup>27</sup>

## Lutte contre les obstacles systémiques

À titre de membre de la fonction publique de l'Ontario, l'OQRE incarne ses valeurs d'inclusivité, d'intégrité et d'excellence en matière de service public et s'engage à défendre la lutte contre le racisme, l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de ses activités et politiques internes et externes. L'Office élabore actuellement un plan pluriannuel qui lui permettra d'identifier, de gérer et de rectifier les inégalités et les obstacles systémiques susceptibles d'affecter le personnel de l'Office et les élèves qu'il dessert. L'Office

---

<sup>25</sup> Gouvernement de l'Ontario, 2023, *Connexions Nord : l'Ontario soutient les communautés autochtones*, extrait de : <https://news.ontario.ca/fr/release/1003577/connexions-nord-lontario-soutient-les-communaut-es-autochtones>

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Gouvernement de l'Ontario, 2023, *L'Ontario renforce l'enseignement de l'Holocauste dans les écoles secondaires*, extrait de : <https://news.ontario.ca/fr/release/1003724/lontario-renforce-lenseignement-de-lholocauste-dans-les-ecoles-secondaires>

élaborera aussi des initiatives axées spécifiquement sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et sur les besoins relatifs à l'évaluation des communautés autochtones et de celles en quête d'équité.

L'OQRE estime que ces mesures contribueront à favoriser une culture d'entreprise où chaque personne éprouve un sentiment d'inclusion et d'appartenance, et qu'elles continueront à se refléter dans ses activités visant à soutenir les élèves et le système éducatif de l'Ontario.

## Facteurs internes

L'OQRE traverse une période de transition et de changement qui entraîne des répercussions sur son travail et sur la façon dont il est effectué. Le succès des efforts de modernisation de l'Office repose sur l'étude organisationnelle et la gestion du changement relatives aux personnes, aux processus et à la technologie.

En octobre 2023, après avoir diffusé les données provinciales tirées de ses tests administrés au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'OQRE a communiqué la deuxième série de résultats des tests numériques des écoles et des conseils scolaires. Plus de 580 000 élèves des niveaux élémentaire et secondaire des systèmes scolaires de langues française et anglaise de la province ont fait les tests de l'OQRE au cours de l'année scolaire 2022-2023. La nouvelle plateforme de l'OQRE s'appuie sur des tableaux de bord interactifs et conviviaux permettant au personnel enseignant, aux parents, tutrices et tuteurs et au grand public d'accéder aux données des tests et des questionnaires à l'échelle provinciale et locale.

### Stratégie de dotation en personnel, ressources humaines et rémunération

L'OQRE jouit d'un personnel doté d'un haut niveau d'engagement envers son travail. Le personnel de l'Office fait partie des unités de négociation du SEFPO et de l'AMAPCEO. L'OQRE suit le processus de la FPO en matière de classification, de recrutement et d'autres fonctions RH, conformément à la *Politique d'emploi* de la FPO. La rémunération est fondée sur les échelles salariales de la FPO pour les unités de négociation respectives. Chaque année, des membres du personnel enseignant sont mis à disposition par les conseils scolaires pour aider à l'élaboration et à la notation des tests. L'OQRE continuera de faire appel à l'expertise des éducatrices et éducateurs de toute la province pour la notation des questions à réponse construite de ses tests numériques.

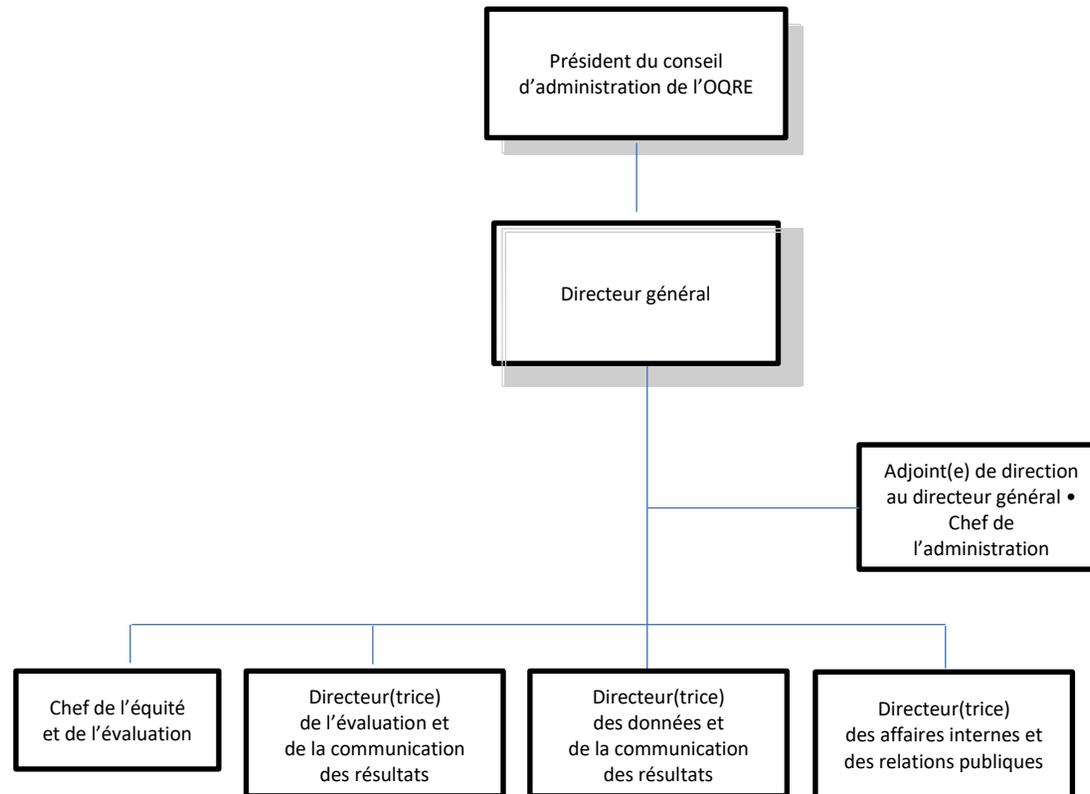
L'Office poursuivra l'examen de sa dotation en personnel et veillera à ce que les structures appropriées soient en place pour lui permettre d'atteindre ses objectifs stratégiques. Toutes les décisions concernant les changements relatifs aux ressources humaines découlant de cet examen devront être discutées et planifiées de manière appropriée dans le cadre de la politique gouvernementale

et des dispositions des conventions collectives.

La principale priorité de l'Office est de s'assurer que l'organisation dispose des ensembles de compétences et des plans de relève nécessaires pour remplir les obligations qui lui incombent. L'OQRE bénéficie également d'ententes avec des fournisseurs qui soutiennent le personnel dans l'exécution du travail de l'Office. Ces fournisseurs sont retenus en vertu d'un processus transparent d'appel d'offres et d'évaluation en accord avec les directives de la fonction publique de l'Ontario et sont soigneusement supervisés par la direction et le personnel de l'OQRE, qui sont responsables devant la directrice générale ou le directeur général. Comme l'indique son protocole d'entente, l'Office coordonne aussi ses activités avec les divisions du ministère pour soutenir des domaines spécifiques tels que la cybersécurité et l'architecture d'entreprise.

L'organigramme de haut niveau de l'Office est le suivant :

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation  
en date de novembre 2023 :



## Mesures et objectifs du rendement fondés sur les résultats et les extrants

Les mesures de rendement ci-dessous sont axées sur l'exercice 2023-2024, le conseil d'administration entreprenant des activités de planification stratégique qui définiront l'orientation du prochain cycle d'activités de l'Office.

**Orientation stratégique 1 :** Veiller à ce que les tests contribuent à l'amélioration du rendement des élèves et du système éducatif de l'Ontario.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
A. Veiller à ce que les tests soient menés de manière efficace et efficiente afin de maximiser l'engagement des élèves et les bénéfices qu'ils en retirent.	✓ Élaborer des tests de haute qualité qui mesurent avec précision les performances des élèves conformément aux normes d'évaluation à grande échelle.	✓ Élaborer, administrer, noter et analyser le Test de mathématiques, 9 <sup>e</sup> année, le TPCL et le Test en lecture, écriture et mathématiques des cycles primaire et moyen, et en communiquer les résultats tous les ans.
B. Continuer à améliorer les tests et l'analyse des résultats afin de refléter l'identité des élèves de l'Ontario.	✓ Veiller à ce que la conception des tests et l'évaluation de l'apprentissage des élèves correspondent à leurs besoins et à leur individualité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collaborer avec le ministère de l'Éducation afin d'établir une voie permettant à l'OQRE de fournir des rapports fondés sur l'identité.</li> <li>✓ Rendre compte de la manière dont l'Office a intégré les diverses identités des élèves dans le cadre du programme de tests et de communication des résultats.</li> </ul>
C. S'appuyer sur l'avis des élèves pour garantir la pertinence et l'efficacité des tests.	✓ Veiller à ce que le point de vue des élèves soit pris en compte et intégré, s'il y a lieu, dans la conception, la mise en œuvre et la communication des résultats des tests.	✓ Faire état des résultats des comités, des sondages, des questionnaires et des groupes de discussion de l'OQRE qui permettent aux élèves de s'exprimer en vue d'améliorer les tests de l'OQRE.
D. Analyser les meilleures pratiques en matière de tests à grande échelle au niveau national et	✓ Améliorer les tests de l'OQRE en intégrant des éléments probants sur les meilleures pratiques nationales et internationales en	✓ Entreprendre des recherches fondées sur les expériences d'autres juridictions quant à l'évolution des tests à grande échelle (conception, administration, communication

international afin d'améliorer le rendement des élèves.	matière d'élaboration, d'analyse et de communication des résultats.	des résultats et analyse) et mettre en œuvre des recommandations si nécessaire.
---	---	---

**Orientation stratégique 2** : Soutenir les partenaires dans l'utilisation des données de l'OQRE afin d'améliorer l'apprentissage des élèves.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
A. Inciter davantage les membres du système éducatif à comprendre comment l'utilisation productive des données et des résultats de l'OQRE peut améliorer les pratiques d'enseignement en classe et l'apprentissage des élèves.	✓ Mobiliser les partenaires du milieu éducatif par le biais d'activités de liaison afin de promouvoir la façon dont les données de l'OQRE peuvent contribuer à l'amélioration continue du système éducatif.	✓ Communiquer avec les partenaires du milieu éducatif et leur fournir des ressources fondées sur les données, telles que des modules d'apprentissage, des rapports de recherche, des webinaires, des vidéos et tout autre matériel approprié, afin de promouvoir la richesse des données sur les élèves de l'OQRE et leur rôle dans l'amélioration de l'apprentissage des élèves.
B. Soutenir les parties intéressées dans l'analyse et l'intégration des données de l'OQRE avec d'autres données qui se concentrent sur les interventions destinées à améliorer l'apprentissage et le bien-être des élèves.	✓ Établir un cadre de données accessible et réactif favorisant la collaboration avec les parties intéressées.	✓ Rendre compte des analyses et des publications réalisées avec ou par des partenaires quant à l'utilisation des données sur les élèves de l'OQRE pour améliorer leur bien-être et leur expérience d'apprentissage.
C. Sensibiliser le grand public à l'objectif des données de l'OQRE et à leur utilisation par les conseils scolaires et les écoles ou les membres du personnel enseignant en vue d'instaurer un contexte propice à des niveaux élevés de rendement et de bien-être pour les élèves.	✓ Concevoir du matériel de communication et organiser des activités visant à informer le grand public de la valeur et du rôle de l'OQRE et de ses données en Ontario.	✓ Faire état des activités et du matériel de communication publié dans le but d'informer et de sensibiliser le grand public à la valeur des tests et des données de l'OQRE.



**Orientation stratégique 3 :** Poursuivre les efforts de modernisation de l'Office dans les limites de son budget.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
A. Harmoniser l'allocation des ressources pour maximiser l'impact de la modernisation de l'Office.	✓ Assurer une gouvernance, une gestion de projet et des pratiques opérationnelles efficaces, efficientes et équitables.	✓ Maintenir les opérations de l'Office en phase avec le cadre de gouvernance et de politiques de l'OQRE, les processus établis et les directives du gouvernement.
	✓ Veiller à la responsabilisation sur le plan des finances et des acquisitions, conformément aux normes de la FPO.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tenir des rapports financiers exacts et opportuns fidèles aux directives du Conseil de la comptabilité du secteur public et les faire valider par un processus d'audit externe.</li> <li>✓ Contrôler et rendre compte des dépenses chaque mois, puis effectuer une analyse des écarts au moins tous les trimestres.</li> <li>✓ Veiller à ce que les acquisitions soient conformes à toutes les directives applicables en matière d'approvisionnement de la FPO.</li> </ul>
	✓ Faire en sorte que l'infrastructure relative à la technologie de l'information et les mesures de confidentialité et de sécurité soient conformes aux normes gouvernementales applicables.	✓ Renforcer l'infrastructure I&TI de l'Office, les politiques et les mesures connexes de confidentialité et de sécurité en collaboration avec le GSC et les STI.
B. Poursuivre la mise au point d'analyses de données visant à soutenir les améliorations des conseils scolaires et du système éducatif provincial.	✓ Continuer à fournir des résultats améliorés grâce à des méthodes de communication des résultats attrayantes et exploitables.	✓ Faire le point sur les améliorations apportées aux plateformes et aux canaux de communication de l'Office en tenant compte de la rétroaction des partenaires du milieu éducatif.

<p>C. Continuer à favoriser une culture organisationnelle inclusive par le biais de la formation professionnelle authentique et continue et de l'engagement des membres du personnel.</p>	<p>✓ Favoriser une culture d'entreprise solide fondée sur un sentiment d'inclusion et d'appartenance.</p>	<p>✓ Concevoir et proposer des activités et des événements qui contribuent à promouvoir une culture d'entreprise solide, ainsi que l'engagement, le sentiment d'appartenance et l'excellence du personnel.</p> <p>✓ Rédiger ou actualiser les descriptions de poste de façon à ce qu'elles reflètent mieux le travail effectué dans le cadre du mandat de modernisation.</p> <p>✓ Assurer la formation et le développement professionnel des membres du personnel de l'OQRE afin de leur permettre de s'adapter aux changements dans la façon dont nous menons nos activités.</p>
		<p>✓ Surveiller et entretenir les installations au besoin pour assurer un milieu de travail sûr et sain pour tout le personnel et contribuer à la promotion de son bien-être général.</p>
	<p>✓ Mettre en œuvre les composantes internes du plan pluriannuel en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, puis en rendre compte.</p>	<p>✓ Faire état des progrès réalisés en ce qui concerne les composantes internes du plan pluriannuel en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.</p>

## Budget prévisionnel (en millions de dollars)

Secteur des programmes	Prévisions 2023-2024	Prévisions 2024-2025	Prévisions 2025-2026	Prévisions 2026-2027
<b>3<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année (Lecture, écriture et 9<sup>e</sup> année</b>	8,42	8,42	8,42	8,42
<b>Test provincial de compétences linguistiques</b>	7,66	7,66	7,66	7,66
<b>Test de compétences en mathématiques</b>	0,30	1,00	1,00	1,00
<b>Transformation</b>	2,17	1,47	1,47	1,47
<b>Budget d'exploitation</b>	4,08	4,08	4,08	4,08
<b>Total des charges d'exploitation des programmes</b>	<b>28,33</b>	<b>28,33</b>	<b>28,33</b>	<b>28,33</b>
<b>Programme national / international (financé séparément par le ministère)</b>	0,60	0,60	0,60	0,60
<b>Total des dépenses, y compris le Programme</b>	<b>28,93</b>	<b>28,93</b>	<b>28,93</b>	<b>28,93</b>
<b>Allocation du Ministère pour les frais de</b>	28,33	28,33	28,33	28,33
<b>Financement total à l'exclusion des projets nationaux / internationaux et autres projets du</b>	<b>28,33</b>	<b>28,33</b>	<b>28,33</b>	<b>28,33</b>
<b>Programme national / international financé</b>	0,60	0,60	0,60	0,60
<b>Financement total, y compris les projets nationaux / internationaux et autres projets du FPP</b>	<b>28,93</b>	<b>28,93</b>	<b>28,93</b>	<b>28,93</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>

### NOTES / HYPOTHÈSES :

- Les projections salariales sont fondées sur les postes actuels et sur les conventions collectives ratifiées.
- Les coûts nationaux / internationaux dépendent des décisions du ministère quant à la participation de l'Ontario à ces évaluations et sont financés séparément par le ministère sur la base du recouvrement des coûts pour l'Office.
- Les directives opérationnelles fournies à l'Office par le ministère de l'Éducation peuvent entraîner des modifications supplémentaires du financement.

## Immobilisations

En vertu de la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, l'Office ne peut acquérir, détenir ou aliéner un intérêt dans un bien immobilier, autre qu'un intérêt à bail, sans avoir obtenu au préalable l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. L'OQRE doit se conformer à la directive relative aux biens immobiliers du CGG et à la politique immobilière du ministère des Services gouvernementaux lorsqu'il acquiert des locaux aux fins d'occupation et de programmes. Le siège de l'OQRE est loué au 2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto, Ontario.

## Technologie de l'information et Plan de prestation de services électroniques

L'OQRE s'appuie sur la technologie pour mener à bien ses pratiques et services commerciaux fondamentaux, dont la réalisation des tests et la collecte, le traitement et le stockage de ses données. L'accent a été mis sur l'établissement d'une infrastructure et de systèmes informatiques résilients, tels que les contrôles I&TI et les garanties de confidentialité et de sécurité que l'OQRE a ajoutés à son modèle opérationnel. L'OQRE fournit aux membres du personnel des conseils scolaires et des écoles de l'Ontario admissibles un accès sécurisé aux résultats de rendement et aux données des questionnaires de leurs élèves, ainsi qu'à des ressources conçues pour soutenir l'apprentissage des élèves. En 2024, l'OQRE poursuivra son exploration des façons de fournir des données et des résultats de qualité par des moyens fiables, sécurisés et faciles d'accès.

Au fil des prochains cycles d'activités, l'Office continuera à tirer parti de l'expertise du ministère dans les domaines de l'architecture d'entreprise et de la cybersécurité pour s'assurer que ses programmes sont conformes aux normes techniques du gouvernement (NTI-GO).

## Initiatives en partenariat avec des tiers

L'OQRE collabore activement avec ses partenaires du milieu éducatif afin de s'assurer que les données de ses tests soient utilisées pour améliorer l'enseignement, soutenir le rendement des élèves et permettre d'accroître la qualité et l'efficacité du système éducatif public de l'Ontario.

Pour mener à bien ses programmes, l'Office dépend de tiers pour certaines fonctions de ses opérations. Parmi les exemples clés, citons la prestation de tests numériques lorsque l'OQRE en aura élaboré le contenu, ainsi que la communication de certaines de ses données aux parents, tutrices et tuteurs, au personnel enseignant et aux élèves.

Lorsqu'il fait appel à des tiers, l'Office procède aux tests indépendants appropriés en matière de confidentialité et de sécurité et

consulte les unités clés du ministère, telles que la Cybersécurité et le Groupement I&TI pour les services à la collectivité, afin de bénéficier de leur expertise respective. Ces mesures permettent à l'Office de garantir une prestation de services sûre et fiable, dans le respect de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, de la *Directive sur l'approvisionnement de la FPO* et des sections applicables des Normes de technologies de l'information du gouvernement de l'Ontario (NTI-GO).

À mesure que l'OQRE se modernise, il reconnaît la nécessité d'une réflexion faisant appel à une expertise à la fois interne et externe à l'Office. C'est pourquoi l'OQRE dispose d'un Panel consultatif sur la modernisation de la mesure du rendement (PCMMR) qui partage ses connaissances et son expertise afin de soutenir l'Office dans l'atteinte de ses objectifs de numérisation et de modernisation tout en veillant à la solidité des méthodologies, des analyses et des approches de partage des connaissances. Le PCMMR est composé d'experts interdisciplinaires, dont des praticiens, des chercheurs et des universitaires dans des domaines liés aux tests à grande échelle.

L'OQRE implique les membres du personnel enseignant de l'Ontario à chaque étape du cycle de test : élaboration, administration et notation des questions à réponse construite. Dans tout le travail qu'il effectue, l'OQRE collabore avec des enseignantes et enseignants de langues française et anglaise de toute la province, et ce, pour diverses activités. L'Office est réceptif aux partenariats provinciaux, nationaux et internationaux, qui profitent mutuellement aux deux parties.

Le comité consultatif de l'OQRE offre des conseils et des recommandations sur les activités liées aux tests. Les membres du comité représentent le ministère de l'Éducation, les directions de l'éducation, les parents, tutrices et tuteurs, les directions d'école, les conseillères et les conseillers scolaires, les agentes et les agents de supervision, les fédérations des enseignantes et des enseignants et les organismes de recherche en éducation. Des comités spéciaux seront créés pour des consultations à court terme sur des activités précises.

Le Comité d'engagement des élèves de l'OQRE est un groupe d'élèves de l'élémentaire et du secondaire constituant une tribune où les élèves peuvent s'exprimer et faire part à l'Office de leurs commentaires, de leurs conseils et de leur expérience vécue. Les membres du comité représentent un éventail diversifié d'écoles et de communautés de l'Ontario. Leur contribution permet de s'assurer que les activités de numérisation et de modernisation de l'OQRE reflètent les besoins des élèves. L'Office place les élèves au centre de son travail et apprécie le point de vue des apprenantes et apprenants.

Le Comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion révisé les documents de tous les tests de l'OQRE. Ses membres possèdent des connaissances et des compétences dans les domaines de la diversité, de la culture, de l'acquisition d'une seconde langue et de l'éducation de l'enfance en difficulté. Les membres passent en revue puis discutent de tous les items des nouveaux tests, textes de lecture et autres contenus pour s'assurer que chaque élément est équitable, pertinent sur le plan culturel et accessible à toutes et

tous les élèves.

Au nom de la province de l'Ontario, l'OQRE travaille également en partenariat avec les organisations nationales et internationales suivantes :

- l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour administrer le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA);
- le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), pour administrer le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE);
- l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA), pour administrer le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS et ePIRLS) et le projet Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS).

L'OQRE s'est aussi engagé à mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation relatifs à l'éducation. À cet effet, l'Office a mis sur pied le Conseil de concertation des Premières nations, le Réseau des Métis et le Réseau des Inuits. Ces trois groupes servent d'organes de collaboration et de consultation pour veiller à ce que les tests et la communication des résultats soient plus authentiques, plus pertinents sur le plan culturel et plus adaptés aux élèves autochtones et non autochtones.

## Plan de mise en œuvre

Les orientations stratégiques, les buts et les objectifs, ainsi que la lettre d'instructions du ministère de l'Éducation, orientent le plan de mise en œuvre de l'Office et fournissent des lignes directrices sur l'enchaînement et les dépendances dont il faut tenir compte dans le cadre de ses activités. Au cours de l'exercice 2024-2025, l'Office se concentrera sur l'optimisation des processus de modernisation de ses principaux programmes et activités, ainsi que sur l'amélioration de la conception des tests en tenant compte de l'accessibilité, de la manière suivante :

### Administration des tests numériques

L'Office poursuivra l'amélioration de son programme de tests numériques et veillera au respect des meilleures pratiques en matière de tests à grande échelle. L'Office a également revu son approche relative aux tests linguistiques et l'a mise à jour afin de la faire correspondre au nouveau programme de cours de langues. Par ailleurs, il continuera à écouter toutes les voix qui s'élèvent dans l'ensemble de l'Ontario, en particulier celles des communautés autochtones et d'autres communautés historiquement marginalisées.

Les guides d'utilisation actualisés portant sur le TPCL et le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, ont été mis à disposition en 2023, et le nouveau guide d'utilisation pour les cycles primaire et moyen sera publié au début de 2024. Ces guides d'utilisation en ligne fournissent des orientations et des renseignements aux directions d'école, aux enseignantes et enseignants, ainsi qu'aux spécialistes de la technologie de l'information.

La volonté de l'Office est de continuer à tirer parti de la technologie pour améliorer son programme de tests numériques axé sur les besoins actuels et futurs des élèves de l'Ontario. Les activités suivantes mettent en évidence d'autres activités de modernisation qui devraient être achevées d'ici la fin du cycle d'activités :

1. Continuer à améliorer l'administration et le contenu des tests pour soutenir les élèves et le personnel enseignant.
2. Continuer à améliorer les modèles de communication de données par le biais d'outils de visualisation des données.
3. Continuer à partager des données avec les écoles et les conseils scolaires au moyen d'un système sécurisé et fiable conforme aux normes de la FPO en matière d'authentification des utilisateurs et de gestion de l'identité.
4. Continuer à renforcer le programme de confidentialité et de sécurité I&TI de l'Office en entreprenant des tests d'impact sur la vie privée et des évaluations des menaces et des risques, et en donnant suite aux recommandations qui en découlent.
5. Mettre à jour l'architecture d'affaires pour soutenir les améliorations des programmes et des processus et les initiatives de changement à venir.
6. Renforcer les mécanismes de participation des différentes voix dans l'ensemble de l'Ontario, dont celles des communautés autochtones.

## Plan de communication

### Contexte

L'OQRE est un organisme gouvernemental régi par un conseil d'administration qui contribue à la qualité et à la responsabilité du système éducatif financé par les fonds publics de l'Ontario. En tant qu'organisme fondé sur des preuves et sur la recherche, l'OQRE vise à donner aux divers partenaires, y compris le personnel enseignant, les parents, tutrices et tuteurs, les responsables des politiques et le grand public, les idées et les renseignements nécessaires pour soutenir l'apprentissage des élèves et améliorer leurs résultats.

### Stratégie

Au moyen de son matériel de communication, l'OQRE cherche à mieux faire connaître et comprendre l'Office et les informations qu'il fournit, à partager largement les résultats de ses tests et à s'engager de manière significative auprès de ses publics au sujet

de l'utilisation optimale et appropriée de ses informations pour soutenir la croissance du rendement des élèves et contribuer à la responsabilité publique en matière d'éducation. L'OQRE fonde sa stratégie sur le concept de la communication intégrée (c'est-à-dire, s'appuyer sur de multiples canaux pour transmettre l'information à des publics clés).

### Canaux de communication

Conformément au protocole d'entente, l'OQRE reconnaît sa responsabilité de collaborer avec le ministère de l'Éducation sur les questions d'intérêt public ayant une incidence sur le travail de l'Office ou du ministère.

L'OQRE utilise son site Web comme source centrale d'information pour tous ses publics. Le site Web de l'OQRE est révisé périodiquement afin de s'assurer qu'il respecte les lignes directrices et les règlements applicables, y compris la LAPHO et l'initiative pour un gouvernement ouvert. Le site est une source d'information complète sur l'Office et ses services. Il comprend également des tableaux de bord interactifs facilitant la visualisation des résultats des tests par les utilisateurs, des versions électroniques des rapports de résultats aux tests, des exemples de tests, des guides d'administration et d'autres ressources. Au fur et à mesure que l'Office modernise ses programmes, il continuera à partager des informations, des ressources et des réflexions par le biais de son site Web. L'Office dispose aussi d'un centre d'information qui a pour rôle de répondre aux demandes de renseignements reçues par courriels ou au moyen de son numéro de téléphone sans frais.

L'OQRE exploite également les médias sociaux comme moyen de partager des renseignements et de dialoguer directement avec le public. À l'heure où l'Office se modernise, les médias sociaux jouent un rôle important dans la communication de ressources et d'informations aux publics clés.

Une plus grande visibilité des données et des renseignements de l'OQRE lui permettra de communiquer efficacement avec son public et de mieux soutenir les élèves et le système éducatif public de l'Ontario.

### Identification, évaluation et stratégies d'atténuation des risques

L'OQRE entreprend chaque année un processus d'examen des risques et en rend compte au ministère de l'Éducation. Dans le cadre de la gestion des risques d'entreprise de l'Office, l'OQRE examine ses risques sur une base trimestrielle. La section suivante résume les risques auxquels l'Office est le plus exposé.

## Perturbation technique avant, pendant ou après une séance de test

Le risque qu'une panne informatique ait un impact sur les élèves avant, pendant ou après une séance de test (à l'école ou auprès du fournisseur de tests numériques de l'Office) constitue un danger pour les opérations de l'OQRE. Des cybermenaces pèsent aussi sur les tests numériques et doivent être gérées de manière active. Pour remédier à ce risque, l'Office a identifié les stratégies d'atténuation suivantes :

- Des tests de confidentialité et de sécurité du système du fournisseur ont été entrepris en collaboration avec les STI et le Groupement I&TI. Toutes les recommandations « élevées » et « critiques » ont été mises en œuvre. Les tests de sécurité se poursuivront chaque année, tandis que les tests de confidentialité seront effectués tous les deux ans ou lors de toute modification substantielle des données recueillies.
- L'Office a mis en place des processus de soutien technique et de salle de crise virtuelle pour identifier, transmettre et résoudre rapidement les problèmes. L'OQRE s'entretient régulièrement avec les responsables I&TI des conseils scolaires afin de promouvoir l'échange de renseignements.
- Les tests sont effectués dans un environnement en nuage, lequel atténue mieux les risques liés à la capacité et à la cybersécurité qu'un modèle sur site.
- L'OQRE se charge du développement et de la mise à jour de l'architecture commerciale de l'Office (par exemple, le modèle de fonction commerciale, le modèle de processus commercial, les utilisateurs et les rôles, les flux de données et les parcours des utilisateurs).
- L'Office a mené des activités de préparation technologique auprès des conseils scolaires. De telles activités seront répétées chaque année, selon les besoins.
- Des périodes d'administration flexibles continueront d'être proposées par l'Office afin d'alléger la charge technique de la solution, de l'administration et de l'infrastructure.
- L'OQRE a mis en place des procédures normalisées pour la mise à l'essai du système de test en ligne avant le début des périodes d'administration.
- Un système de diffusion de messages prédéfinis est en cours d'élaboration afin d'accélérer la réactivité face aux événements imprévus.

## Retards dans la diffusion des résultats publics ou des résultats individuels de l'élève

Si des retards surviennent lors de l'administration des tests, de la notation ou de la validation des données, il est possible que les résultats soient communiqués tardivement au ministère et au grand public. L'OQRE a mis en place les contrôles suivants pour minimiser les retards :

- des tests rigoureux et un contrôle de la qualité de tous les nouveaux processus;
- un suivi des activités par rapport aux calendriers de diffusion des résultats et une prise en compte des problèmes de manière appropriée;
- une vérification et un déploiement continus des améliorations des processus afin de minimiser les problèmes récurrents et de simplifier la communication des résultats;
- la communication de tout retard au ministère et à l'ensemble des partenaires du milieu éducatif.

## Répondre aux attentes du grand public ou des partenaires

La méconnaissance du rôle de l'Office et de la valeur des données qu'il recueille pour soutenir le rendement des élèves peut avoir des répercussions négatives sur ses activités. Les initiatives ci-dessous aideront l'OQRE à clarifier son mandat vis-à-vis des perceptions de ses partenaires du milieu éducatif et à soutenir les écoles et les conseils scolaires :

- Communiquer clairement l'objectif des tests de l'OQRE et soutenir les parents, tutrices et tuteurs, le grand public et le milieu éducatif pour qu'ils tirent parti des informations de l'Office en vue de l'amélioration des élèves et du système éducatif.
- Disposer d'un plan de communication actualisé comprenant des stratégies pour faire face aux reportages négatifs des médias.
- Suivre quotidiennement les médias et répondre aux questions importantes, s'il y a lieu.
- Renforcer la capacité du milieu éducatif au moyen d'initiatives de sensibilisation axées sur les avantages et l'utilisation judicieuse des données de l'OQRE pour la planification de l'amélioration.
- Entretenir une relation de collaboration avec le ministère pour discuter des connaissances, des politiques et des pratiques liées à l'apprentissage des élèves de la province.
- Collaborer avec le ministère pour fournir des renseignements opportuns au milieu éducatif afin de soutenir son travail en faveur du rendement des élèves et de tenir ses membres au courant des activités de l'OQRE.

## Ressources humaines

L'avènement des tests numériques comporte le risque que, d'une part, certains membres du personnel de l'Office ne disposent pas des habiletés requises pour assumer leurs nouvelles responsabilités et, d'autre part, que les descriptions de poste ne soient plus à jour. Les stratégies visant à atténuer ce risque sont les suivantes :

- rédiger ou actualiser les descriptions de poste de façon à ce qu'elles reflètent mieux le travail effectué dans le cadre du mandat de modernisation;

- assurer la formation et le développement professionnel des membres du personnel de l'OQRE afin de leur permettre de s'adapter aux changements dans la façon dont nous menons nos activités, pour que l'Office dépasse le statu quo.

Office de la qualité et  
de la responsabilité  
en éducation



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9  
Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : [www.oqre.on.ca](http://www.oqre.on.ca)  
© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023